Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215600677-20260528-2026_CM28MAI_07-DE

GRAND CHAMP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 28 MAI 2026

N°2026-CM28MAI-07

INTERCOMMUNALITÉ : Golfe du Morbihan - Vannes agglomération : désignation des représentants à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)
Rapporteur : Madame le Maire

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit mai, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 mai, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :
Mme Dominique LE MEUR, Maire ; M. Julian EVENO ; Mme Catherine DOUNIAS ; M. Stéphane SEVENO ; Mme Soazig LE BRUN ; M. Vincent COQUET ; Mme Julie LAGADEC ; M. Olivier SUFFICE ; Mme Françoise BOUCHE-PILLON ; M. Patrick CAINJO ; Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ ; M. Eric CORFMAT ; Mme Michelle LE PETIT ; M. Mickaël LE BELLEGO ; M. Didier DANJOUX ; Mme Céline KERVRAN ; Mme Régine MICHARD ; Mme Emmanuelle THOMAS ; M. Benoît OLIVIERO ; Mme Laurence KERNEUR ; Mme Christine ROYER ; M. Robert LE BODIC ; M. Cyrille COUGOULAT ; Mme Cindy ROUILLE-LE BOUDEC

Absents excusés :
Mme Morgane JARLEGAND ; M. Laurent PESLIER ; M. Benoît-Raphaël CASTELAIN ; M. Pierre LE PALUD ; Mme Sophie BEGOT

Pouvoir remis :
Mme Morgane JARLEGAND à Mme Emmanuelle THOMAS ; M. Laurent PESLIER à Mme Dominique LE MEUR ; M. Benoît-Raphaël CASTELAIN à M. Julian EVENO ; M. Pierre LE PALUD à M. Olivier SUFFICE ; Mme Sophie BEGOT à Mme Christine ROYER

Nombre de Conseillers en exercice : 29 - Présents : 24 – Pouvoirs : 5 – Votants : 29
Secrétaire de séance : M. Benoît OLIVIERO

Madame le Maire informe l'assemblée que, en vertu de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges doit être créée entre l'établissement public intercommunal et ses communes membres.

La CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) a plusieurs missions, dont notamment l'évaluation des coûts induits par les transferts de compétences entre l'EPCI et ses communes membres.

Cette commission est composée de membres désignés au sein et par les conseils municipaux des communes. Le nombre de membres de la commission est, quant à lui, déterminé par l'organe délibérant de l'établissement public. La commission doit être composée d'un représentant par commune.

Cette commission a été créée lors du conseil communautaire de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération le 21 mai 2026. Chaque commune est donc sollicitée pour désigner le représentant de sa commune pour la composition de cette commission locale (CLECT).

Le Conseil Communautaire du 21 mai 2026 a validé la désignation de M. Julian EVENO.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : CONFIRME la désignation de M. Julian EVENO en qualité de représentant de la commune au sein de la CLECT de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération ;

Article 2 : DONNE POUVOIR à Madame le Maire, ou son représentant, pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR

Le Secrétaire de séance,
M. Benoît OLIVIERO

MAIRIE DE GRAND-CHAMP - 56390 GRAND-CHAMP
Tél. : 02 97 66 77 11 / mairie@grandchamp.fr